



OSONS NOUS RÉINVENTER

SOMMAIRE

2 Édito
Dispositif APLD

3 Éclairage
A l'ère numérique
Le groupe en chiffres

4 Rencontre
Teddy Gigan

5 Connexion
Le Club Les Bougainvilliers

6 Carnet de route
Reprise des formations
Pot de départ
Espace de repos

7 Engagement
Nos techniciens frigoristes



Osons nous réinventer

« C'est ensemble et unis que nous vaincrons les effets dévastateurs de cette catastrophe sanitaire »

Voilà plus de six mois qu'a paru le premier numéro de notre newsletter dans sa nouvelle formule. C'était en mai dernier, en pleine période de confinement. Aujourd'hui, le monde entier est toujours plongé dans un chaos digne d'un film de science-fiction, dont personne ne pouvait imaginer l'ampleur.

Les conséquences en termes de pertes humaines s'accompagnent désormais de fermetures en cascade d'entreprises, contraintes de mettre la clé sous la porte, faute de visibilité sur l'évolution de cette épidémie. Si elles veulent survivre, les entreprises doivent se réinventer, oser, faire preuve de créativité.

Beaucoup l'ont fait et sont en train de réussir, preuve que nous portons tous en nous une capacité de résilience, essentielle pour combattre et vaincre certaines situations, même les plus complexes. Notre secteur d'activité n'est pas épargné comme vous le savez,

les voyageurs de nos réseaux sont moins nombreux à se déplacer dans nos cars, et les sorties périscolaires ou en famille ne sont quasiment plus organisées.

Les entreprises de transport de voyageurs de l'île doivent s'organiser pour anticiper les conséquences de cette nouvelle vague. C'est une condition sine qua non si elles veulent préserver leur avenir et éviter de donner raison à ceux qui prédisaient la chute de notre profession, et ce malgré le soutien important apporté par le gouvernement.

Plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes et nous soutenir. Je suis convaincu que c'est ensemble et unis que nous vaincrons les effets dévastateurs de cette catastrophe sanitaire.

Prions en gardant l'espoir d'un avenir meilleur !

Bonne lecture.

Loqman MOOLAND
Président du directoire

Activité partielle de longue durée Le dispositif de soutien aux entreprises enclenché

Nous connaissons actuellement une crise sanitaire sans précédent qui a pour conséquence le ralentissement de l'activité socioéconomique de l'île. Beaucoup de secteurs d'activités ont été touchés et continuent à l'être, notamment celui du transport de voyageurs.

Pour rappel, le groupe MOOLAND, soucieux de maintenir l'emploi de ses collaborateurs, avait mobilisé le dispositif de l'activité partielle de droit commun, sur la période du 17 mars 2020 au 16 août 2020.

Force est de constater que depuis le 17 mars 2020, le groupe enregistre une baisse très significative de ses activités de location. Le prévisionnel lié aux effets de la crise sanitaire au titre de l'année 2020 fait apparaître une perte de 70% de chiffre d'affaires sur cette seule activité. Cette perte est particulièrement lourde pour notre groupe puisqu'elle entraîne un bouleversement de l'économie générale de nos activités.

N'ayant aucune visibilité sur l'évolution de cette crise et extrêmement soucieux du maintien de nos activités mais également des emplois, le groupe, accompagné de ses partenaires sociaux, ont décidé d'utiliser un dispositif de soutien, dit activité partielle de longue durée (APLD), prise en application de l'Article 53 de la Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 et du Décret N° 2020-926 du 28 juillet 2020 (JO du 30 juillet 2020).

L'accord de groupe a été signé en date du 13 novembre 2020 avec l'ensemble des partenaires sociaux. Ce dispositif est destiné à assurer le maintien de l'emploi dans les entreprises confrontées à une réduction d'activité durable qui n'est pas de nature à compromettre leur pérennité.

Il est à préciser que le maintien de la rémunération du salarié positionné en APLD est identique à l'activité partielle de droit commun, soit un maintien de 70% du brut et 84% du net.

En cette période difficile, il nous faut être optimiste, croire en une amélioration de la situation et espérer retrouver la confiance de notre clientèle dans l'usage des transports en commun.

L'APLD c'est quoi ?

L'activité partielle de longue durée (APLD) est un dispositif qui a pour objectif de permettre aux entreprises connaissant un ralentissement de leurs activités, de préserver les emplois et de sauvegarder les compétences. Cela, en leur permettant de diminuer l'horaire de travail de leurs salariés (dans la limite de 40%), et de recevoir une allocation pour financer les heures non travaillées, en contrepartie d'engagements de maintien des emplois et de formation professionnelle.

Source : Internet

NOUVEAU SITE WEB ET FACEBOOK

Le groupe MOOLAND roule à l'ère numérique

Ça y est ! Le nouveau site web du groupe MOOLAND a été mis en ligne après plusieurs semaines de développement. Véritable vitrine pour l'entreprise sur la toile, cette nouvelle plateforme se veut résolument plus moderne. Pensé pour les clients et pour l'ensemble des partenaires de la société, ce nouvel outil offre davantage de fonctionnalités. Les demandes de devis pourront maintenant être faites directement en ligne, via un formulaire de contact.

Les prospects, clients et partenaires y découvriront l'histoire du groupe, agrémentée de photos, d'informations relatives à la vie de l'entreprise, de ses activités d'autocariste ainsi que les différents services proposés. De plus, afin de consolider le lien avec ses clients, le groupe MOOLAND est aussi présent sur Facebook, où des jeux concours, des photos, des vidéos et des informations diverses y sont postés en vue de fédérer la communauté.

Les clients peuvent également y partager leurs meilleurs moments à bord des autocars du groupe. Pour suivre les actualités de l'entreprise, il suffit de « liker » la page « Transports Mooland » ou de se rendre sur son tout nouveau site web flamboyant neuf : groupetransportsmooland.com.

Et surtout, n'hésitez pas à partager la bonne nouvelle autour de vous !



LE GROUPE EN CHIFFRES (au 31 décembre 2019)

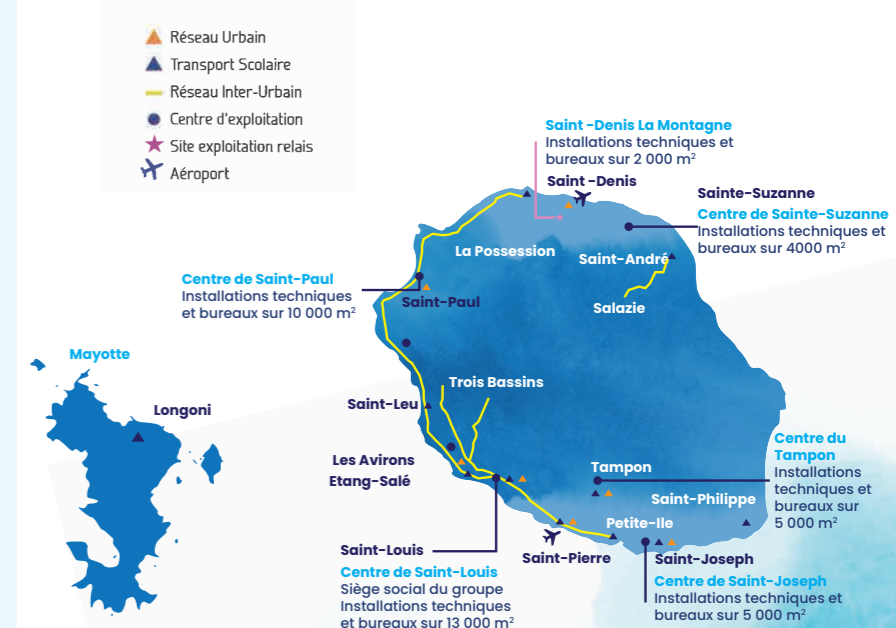
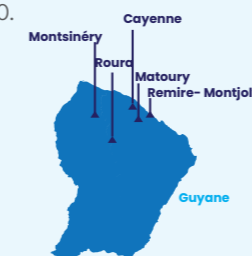


NOTRE RÉSEAU D'EXPLOITATION

Démarrage de la DSP en Guyane

En mai dernier à l'occasion de la parution de la première édition de la newsletter 2020, un article a été consacré à notre récente implantation sur le territoire de la Guyane, au travers d'une Délégation de Service Public (DSP) de transport urbain, que la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) a confié au groupement Mosaïque, dont l'actionnaire majoritaire est le groupe MOOLAND.

Après une longue période de préparation qui a eu lieu malgré le confinement, le démarrage de cette DSP a pris effet le 1^{er} octobre 2020.





Teddy Gigan , référent Hygiène Qualité Sécurité Environnement (HQSE)

TEDDY GIGAN AU SERVICE DU GROUPE MOOLAND ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

C'est en août 2019 que Teddy GIGAN a rejoint l'entreprise. Il y occupe le poste de référent Hygiène Qualité Sécurité Environnement (HQSE). Sa mission : « Être le garant de la prévention des risques et de la conformité à la réglementation en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement ».

Depuis 2005, la Charte de l'environnement est intégrée à la Constitution du groupe, reconnaissant ainsi les droits et les devoirs fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement. Aujourd'hui, toute entreprise doit avoir conscience de son empreinte carbone et de l'impact de cette dernière sur l'environnement. Le Groupe MOOLAND, soucieux de son rapport à l'environnement, s'inscrit dans une démarche Hygiène Qualité Sécurité Environnement.

Titulaire d'un master Génie Urbain et Environnement, d'un titre professionnel d'animateur en qualité sécurité environnement et fort de cinq années d'expérience au sein d'un cabinet de conseils aux entreprises en qualité de consultant, Teddy GIGAN a accompagné plusieurs entreprises locales dans leur démarche d'obtention de certifications ou de labels HQSE.

« La démarche HQSE est indissociable de la stratégie d'une entreprise. Mon rôle au sein du Groupe MOOLAND consiste effectivement à évaluer les risques dans ces domaines, avant de proposer et de superviser la mise en œuvre de plans d'actions pour pallier ces risques. Il s'agit ensuite pour moi de vérifier l'efficacité des actions déployées », explique-t-il.

Le référent HQSE assure, en outre, une mission de veille réglementaire afin d'analyser et de synthétiser les exigences en matière de réglementation et de normes, avant de les traduire en instructions et en actions réalisables. « La finalité est d'amener à ce que les salariés travaillent dans des bonnes conditions de santé et de sécurité tout en tenant compte de l'impact sur l'environnement », précise-t-il.

Avec la crise sanitaire mondiale qui sévit depuis mars dernier, Teddy GIGAN a été pleinement mobilisé. Il a activement participé à sa gestion ainsi qu'au déploiement de protocoles sanitaires adaptés aux activités de l'entreprise.

« La démarche HQSE est indissociable de la stratégie d'une entreprise »



Les adhérents du Club Les Bougainvilliers aux côtés de l'équipe du centre de Sainte-Suzanne

LE CLUB LES BOUGAINVILLIERS ACCORDE SA CONFIANCE AU GROUPE MOOLAND

C'est une ambiance conviviale qui règne entre les adhérents du Club Les Bougainvilliers. Situé à Sainte-Clotilde dans le quartier du Moufia, ce club existe depuis plus de 20 ans et compte pas moins de 110 adhérents qui se réunissent deux fois par semaine (les mardis et les vendredis) pour se consacrer à diverses activités, telles que la couture et la cuisine, ou simplement discuter autour d'un café. Les hommes ont, pour leur part, une préférence pour le jeu de domino.

Monsieur Joseph Raymond GRONDIN est le président du club depuis 2012. Il est assisté de son épouse, Madame Rose-May GRONDIN, qui occupe les fonctions de secrétaire, et de Monsieur François GRONDIN qui est, lui, chargé de l'organisation des sorties en autocars. Madame Simonette COISSER, de son côté, est la trésorière du club. « Nous avons en la personne de Monsieur Joseph Raymond GRONDIN un très bon président, qui est aussi un excellent cuisinier ! C'est d'ailleurs lui qui cuisine lors des pique-niques organisés deux fois par an par le club », confient certains adhérents.

Cela fait plus de six ans que le Club Les Bougainvilliers organise régulièrement les dimanches des sorties à bord des autocars du groupe Transports MOOLAND. Les adhérents affectionnent tout particulièrement les fêtes à thèmes organisées par les municipalités, à savoir la Fête Vacoas à Saint-Philippe, la Fête Safran à la Plaine des Grègues, la Fête des lentilles à Cilaos ainsi que les fêtes religieuses.

Madame LANGLET, adhérente du club, évoque l'ambiance bon enfant qui règne lors de ces sorties dominicales. Elle souligne

l'excellente relation avec les conducteurs, indispensable au bon déroulement de la journée. Par ailleurs, les membres du Club Les Bougainvilliers sont adeptes des voyages. Ils ont visité plusieurs pays, notamment la Thaïlande, l'Afrique du Sud, l'Inde ou plus près de nous, l'île Rodrigues.

Enfin, Madame Rose-May GRONDIN, conclut en remerciant l'équipe du centre de Sainte-Suzanne, à savoir Mme. Nathalie GRONDIN, M. Jean-Pierre GEVIA et M. Grégoire MORIN, pour leur écoute et leur réactivité. Le Groupe MOOLAND remercie chaleureusement le Club Les Bougainvilliers pour sa fidélité et lui souhaite beaucoup de succès pour l'ensemble de ses projets.



PREMIER SECOURS

LES FORMATIONS ONT RECOMMENCÉ



Session de formation SST

FORMATOM a repris son activité en matière de formation Sauveteur Secouriste du Travail. Cette reprise s'effectue en appliquant les mesures sanitaires et les recommandations de l'INRS. Depuis le 8 juin dernier, celles-ci prévoient la reprise des formations initiales sous certaines conditions. Le port du masque, de gants et d'une sur-blouse est désormais obligatoire pour que nos stagiaires puissent reproduire les gestes qui sauvent. C'est avec grand plaisir que nous les avons équipés pour leur permettre de réactiver leurs connaissances à travers des exercices pratiques.

POT DE DÉPART

SIX CHAUFFEURS METTENT LE CAP SUR L'ÎLE AUX RETRAITES HEUREUSES



Les participants au pot de départ

L'heure était à la fête au siège du groupe MOOLAND, le vendredi 30 octobre. L'équipe célébrait, en effet, le départ à la retraite de six de ses collègues et le début d'une belle et paisible aventure pour ces derniers. Antoine MAILLOT, Arsène PAYET, Alix ADRAS, Jean Marie HUET et Louis CLAIN ont partagé un pot de l'amitié, en présence de leur épouse, avec la direction et quelques bien estimés collègues. Le groupe MOOLAND tient à souhaiter bon vent et bonne continuation aux jeunes retraités.

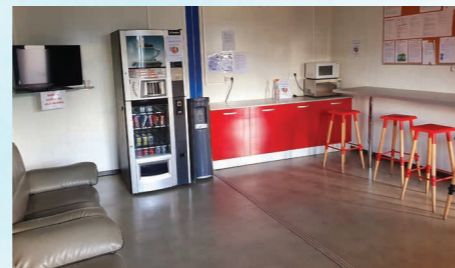
UN ESPACE DE REPOS DÉDIÉ AUX CONDUCTEURS ET CONDUCTRICES

Inaugurée en décembre 2018, la salle de repos des conducteurs de Saint-Louis permet à l'ensemble des conducteurs et conductrices de se détendre pendant leur pause. Ils peuvent aussi échanger de manière plus informelle et conviviale dans un lieu climatisé, équipé de canapés et d'une télévision.

Cette salle de pause est aussi utilisée pour la restauration puisqu'elle comprend une table, des chaises hautes, une fontaine

à eau, un distributeur de boissons chaudes et froides, ainsi que deux fours à micro-ondes, ce qui permet aux salariés de se restaurer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

Enfin et pour davantage de confort, les sanitaires et vestiaires, situés à proximité du nouvel espace, ont été totalement rénovés.



Les aménagements de la nouvelle salle de repos



MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

LE GROUPE MOOLAND CONTRIBUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le groupe MOOLAND a embauché ses deux premiers techniciens frigoristes en août 2014, pour faire face au besoin d'entretien de la climatisation sur son parc d'autocars.

Devant l'accroissement du nombre de ses véhicules lourds qui en sont équipés – une exigence de plus en plus répandue dans le cahier des charges des marchés – le groupe estime qu'à l'horizon 2025, la totalité de son parc de bus sera climatisée. Face à la difficulté pour trouver sur place des prestataires en nombre capables de lui garantir un travail de qualité dans les délais, le groupe a pris la décision l'année dernière de renforcer les effectifs de ce service par le recrutement de nouveaux techniciens frigoristes.

C'est alors qu'elle prend l'initiative de contacter le Pôle emploi de Saint-Louis. En tant que conseiller Relation Entreprise et de conseiller privilégié du groupe, Monsieur Frédéric HOURQUEBIE, comprend très vite les enjeux tant pour l'entreprise qu'en terme de retombées pour l'emploi. Ce dernier prend alors

contact avec le GRETA, organisme qui regroupe des établissements publics locaux d'enseignement et mutualise leurs compétences et leurs moyens pour proposer une offre de formation. C'est ainsi qu'un partenariat voit le jour, portant sur l'appui technique du groupe pour la mise en œuvre d'un module de formation sur site professionnel (Formation En Situation de Travail - FEST) dans le cadre d'une formation intitulée « Professionnalisation climatisation embarquée bus ».

L'objectif est de professionnaliser des demandeurs d'emploi, en particulier ceux possédant une formation et/ou une expérience professionnelle solide dans le secteur de la maintenance mécanique automobile et de système de climatisation des bus.

Des informations collectives ont donc été organisées au Pôle emploi, à l'issue desquelles 11 candidats ont pu suivre une période d'immersion professionnelle au sein de l'atelier de Saint-Louis en septembre et octobre 2019. C'est à la

suite de cet exercice que six candidats, sélectionnés sur la base de prérequis, ont intégré le GRETA REUNION en partenariat avec le Lycée professionnel de Saint-Louis. Diplôme en poche, trois d'entre eux ont immédiatement intégré les équipes du groupe MOOLAND.

Monsieur Jean Maurice SERY, directeur de la maintenance du groupe, ne cache pas sa satisfaction pour ce recrutement : « Étant donné qu'il n'y a pas de filière structurée pour les métiers de la climatisation poids lourds à La Réunion, nous nous sommes dirigés, sur les conseils du Pôle emploi de Saint Louis, vers le GRETA. Nous connaissons les liens privilégiés qui le lie aux lycées professionnels. Je suis très satisfait du résultat de cette démarche qui nous a permis de recruter un personnel motivé et qualifié dans un délai record. »

Le groupe Transports MOOLAND est fier d'avoir pu apporter son appui à la création de cette formation novatrice et spécialisée.



De gauche à droite : Yaoumidine SOULAIMANA, Marie Patricia HOARAU et Jean Sylvestre CARO de l'équipe de techniciens frigoristes



Contactez nous

Le comité de rédaction cherche à mettre en lumière votre expérience au sein de l'entreprise. Si vous avez une nouvelle intéressante, n'hésitez pas à nous l'envoyer accompagnée de belles photos.

commercial@transports-mooland.fr

ZI BEL AIR – BP 24

97899 ST-LOUIS CEDEX 01

Tél. : 0262 91 39 39